CHARGE.E MISSION COOPERATIONS

Définition de l'emploi :

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences et de la mise en œuvre de son Projet de Territoire Ecologique (PTE), la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin recrute par voie statutaire, ou à défaut, par voie contractuelle, un.e chargé.e de mission coopérations.

Descriptif général des missions

Missions principales du poste :

- Aide au pilotage interne :

- Participer à l'accompagnement et l'alimentation du système de remontée et de partage d'informations auprès des Directions et de la Direction générale des services
- Accompagner les services de l'Agglomération sur la gestion de projet et la transversalité

- **Coopérations** :

- Animation du réseau d'utilisateurs du logiciel « portefeuille de projets »
- En appui à la cheffe de service, participer à la concrétisation d'une démarche RSO au sein de la collectivité
- Veille stratégique des dispositifs de financements européens, nationaux, régionaux et départementaux…
- S'assurer de la compréhension et de l'appropriation par les Elus et les Directions de l'Agglomération des dispositifs de financements (outils pédagogiques, réunions d'informations, notes stratégiques …)
- Conseiller les élus et les services opérationnels sur les scenarii de financements lors de la définition stratégique des projets
- Elaboration, en lien avec les directions concernées, des dossiers de demande de subventions
- Suivi de l'instruction des dossiers de demande de subventions
- Participer à l'animation des remontées financières, techniques et opérationnelles des projets (acomptes et soldes)
- Veiller à l'adéquation des orientations stratégiques des projets et des indicateurs / objectifs émis par les partenaires financiers
- Entretien d'un réseau professionnel actif avec les partenaires financiers et pairs
- Participation aux travaux partenariaux d'élaboration des dispositifs de financement
- Participer aux travaux partenariaux aux échelles élargies : pôle métropolitain de l'Artois, SRADDET…
- Participer à l'élaboration des contrats territoriaux « généralistes » en assurant la synthèse pour la CAHC et le lien avec les techniciens des institutions partenaires ; participation au projet de territoire

- Garantir un appui aux communes dans la définition de leur stratégie de recherche de financements

- Intérim du service :

- Réalisation du reporting d'activité et présentation de la revue de reporting en codir
- Cotation du budget vert avec la direction de la transition écologique
- Accompagnement dans la démarche de réappropriation du PTE aux cotés de la direction de la transition écologique
- Participation à l'élaboration du PPI/PPF sur la partie recette d'investissement aux cotés de la DAF

- ***Activité accessoire*** : appui ponctuel aux différentes directions de l'Agglomération, selon lettre de cadrage de mission

Conditions de rémunération *(partie réservé DRH)*

- **Cadre statutaire/pyramidage du poste**
  - Filière : administrative
  - Catégorie : A
  - Cadre d'emplois : attaché
- **RIFSEEP :** groupe 4, cotation 7, coefficient compris entre 0.41 et 0.50
- **Eligibilité à la NBI (selon conditions statutaires) :** non
- **13ème mois,**
- **Participation employeur de 60% aux titres restaurant,**
- **Participation employeur au contrat de prévoyance et à une mutuelle labellisée,**
- **Adhésion au CNAS + amicale du personnel (selon conditions)**

Conditions particulières d'emploi

- **Lieu d'affectation :** Siège de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin – Bâtiment des Services Techniques – 242 boulevard Schweitzer - 62 110 HENIN-BEAUMONT

- **Durée hebdomadaire de service :** Temps complet, plusieurs cycles horaires possibles : 37H00 (12RTT) ou 38H00 (18RTT) ou 39H00 (23RTT)

- **Horaires de travail :** Plages fixes de 09h15 à 11h45 et de 14H00 à 16h30

- **Moyens mis à disposition (*matériels, humains, financiers*, …) :** Bureau avec matériel informatique, Véhicules de service disponible en pool.

- **Modalités d'organisation du travail et contraintes (*déplacements professionnels, travail isolé*, …) :** disponibilité importante

- **Eligibilité au télétravail *(sous réserve de la faisabilité technique et organisationnelle après avis du supérieur hiérarchique) :*** Oui sous réserves des contraintes du poste est nécessaire entre la date d'arrivée ou de prise d'un nouveau poste, avant d'être éligible au télétravail.

Environnement Professionnel

- **Situation hiérarchique**
  - N+1 : Cheffe de service Pilotage, Evaluation, Prospective
  - N+2 : Directeur Général des Services

Compétences

- **Les « savoirs »**
  - Cadre A de la fonction publique
  - BAC + 5
  - Bonne connaissance des collectivités territoriales et de leurs compétences
  - Bonne connaissance des dispositifs européens et nationaux
  - Maîtrise du mode projet

- **Les « savoir-faire »**
  - Capacité rédactionnelle de synsthèse stratégique, d'organisation et d'analyse
  - Animer (réunions …)
  - Coordonner
  - Etre force de conseil

- **Les « savoir-être »**
  - Sens du service public
  - Force de proposition
  - Dynamisme
  - Disponibilité
  - Sociabilité, aptitude au travail en équipe
  - Capacité d'initiative et autonomier pour la recherche d'informations

SIGNATURE AGENT	SIGNATURE N+1